



**UNIGYM
GATINEAU
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019
UNIGYM GATINEAU**

Mercredi le 20 novembre 2019, 18 h 30 – Centre sportif de Gatineau, Salle 254

Membres du conseil d'administration présents (6) : Karine Guyon (présidente par intérim), Martin Bisson (vice-président), Benoit Gosselin (trésorier), David Goulet (secrétaire), Eric Gosselin, Ramona Dumitrache

Membre du conseil absent (1) : Jean Dion

Membre présents (23): Martin Bisson (Lilia Bisson), Karine Guyon (Zoé et Annabelle Dubé), David Goulet (Olivia Goulet), Eric Gosselin (Marilou Gosselin), Benoit Gosselin (Cédrik Gosselin), Ramona Dumitrache (Arianna Dumitrache), Annick Dessureault (Maina Cabacoy), Gina St-Jacques (Eugénie St-Jacques-Gauthier), Marie-France St-Jean (Xavier Lafrenière), Geneviève Ginn (Samuel Wells), Roxane Brochu (Océanne et Lorianne Leduc), André Couture (Sophia, Sarah, Samatha, Selena Couture), Émilie l'Heureux (Rosemarie et Emma Lebrun), Susan Brown-Nicholas (Josiah Brown-Nicholas), Caroline Chouinard (Alexandra Schwab), Suzy Lavoie (Alice et Rose Labelle), Maude St-Pierre (Jade Paquette), Matt Jaques (Makenzie Iturregui-Jaques), Anne-Marie Bard (Zalaé Desjardins), Andranne Barette (Anne-Sophie Banville), Benoit Bourgon (Sophia, Alexandre et Nicolas Bourgon), Marie-Hélène Côté (Arielle et Félix Boucher), Xe Yanz (Jeremy Ving).

Membres présents par téléphone (3) : Laura Pickell (Lilia Bisson), Mélina Girard (Olivia Goulet), Luc Dubé (Zoé et Annabelle Dubé)

Autres personnes présentes (non votant) (7) : Jean-Paul Caron (directeur général), Jacynthe Harper (directrice technique), Antoinette Tambakopoulos (directrice administrative), Karine Ferlatte (chef de secteur Hull), Solange Casavecchia (représentante Ville de Gatineau), Marcelle Lefebvre (adjointe administrative), Marie-Ève Poitras (Chef de secteur Aylmer).

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée est faite par Karine Guyon à 18 h 41. Elle informe l'assemblée que M. Alain Gagné a remis sa démission à titre de président et membre affinitaire en date du 15 novembre 2019 et que par le fait même, elle agit à titre de présidente par intérim. Elle en profite pour demander aux parents de signer la feuille de présence. Elle souhaite la bienvenue à tous et réitère que l'AGA sert à souligner les accomplissements du Club au cours de la dernière année.

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 01](#)

Benoit Gosselin propose David Goulet comme secrétaire d'assemblée et Martin Bisson seconde.
Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Karine Guyon présente l'ordre du jour.

[AGA 2018 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 02](#)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Caroline Chouinard et secondée par Marie-France St-Jean.

Adopté à l'unanimité

3. Vérification du quorum

Un minimum de vingt (20) personnes constitue le quorum pour toute assemblée des membres.

Le quorum est atteint avec 26 membres présents au total en début de rencontre.

La majorité simple est établie à 14 (50% + 1).

4. Régularisation de l'avis de convocation

Tel que prescrit dans les règlements généraux, l'avis de convocation a été communiqué aux membres aux moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

5. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le directeur général confirme que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 était disponible sur le site internet du Club. Il est également inclus dans le cahier du membre remis lors de l'accueil.

Quelques minutes sont accordées aux membres pour faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018.

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 03](#)

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 est proposée par Annick Dessureault et secondée par Geneviève Ginn.

Adopté à l'unanimité

Les observations suivantes sont faites :

- Le prénom d'un des enfants de M. Stéphane Sgarbossa est manquant – Sabrina Sgarbossa
- Les états financiers de 2018 ont été annotés en tant que 2017.

Ces deux points seront corrigés au procès-verbal suite à l'AGA 2019.

6. Rapport du président

La présidente par intérim Karine Guyon débute son rapport en remerciant les membres du conseil d'administration qui sont tous présentés à l'assemblée.

Elle remercie également le directeur général, Jean-Paul Caron, pour son leadership et travail et tous les employés du Club qui font un travail exceptionnel. La Ville de Gatineau est également remerciée, plus précisément la représentante présente, Solange Casavecchia. Bâtir et faire progresser le plus grand club de gymnastique au Québec est un travail d'équipe et la contribution de tous aux réalisations et réussites du Club est grandement appréciée.

7. Rapport du directeur général

Le directeur général présente un survol du rapport annuel 2018-2019 qui est disponible sur le site internet d'Unigym Gatineau. Une copie du rapport a également été remis aux membres à l'accueil et un sommaire figure au cahier du membre.

Le rapport annuel couvre l'ensemble des activités et des réalisations du Club pour l'année 2018-2019. Le rapport inclut également des statistiques intéressantes sur la progression du Club. Le DG souligne que la programmation dépasse maintenant le total de 14 000 inscriptions et 7 000 membres uniques. Ce résultat demeure la référence au Québec en terme d'importance et c'est tout à l'honneur d'une équipe d'employés passionnés, et ce appuyée par les membres d'un conseil d'administration compétent qui donnent bénévolement de leur temps et énergie à la vision et la progression du plus grand club au Québec.

Le DG en profite pour faire le point sur la future palestre dans le secteur du Plateau. Il confirme la signature d'une offre de location pour la construction d'une palestre de 25 000 pi² située dans le futur centre commercial Destination Vanier dans le secteur du Plateau. L'offre de location est conditionnelle à l'approbation de la Ville de Gatineau et assujettie à une garantie de subvention annuelle couvrant les coûts du loyer, les frais d'énergie et les frais d'entretien des lieux loués.

Le Club est en attente d'une décision de la Ville en ce qui concerne le financement pour ce projet.

Aucune question soulevée.

Le DG termine la présentation de son rapport en remerciant tous les membres, les employés, les partenaires et commanditaires. Une équipe extraordinaire et passionnée à faire vivre et progresser la Gymnastique à Gatineau. Il remercie également le Club pour leur confiance et support dans cette deuxième année d'opération pour lui à Unigym Gatineau.

8. Ratification des états financiers

La présidente par intérim passe la parole à Benoit Gosselin, trésorier du conseil d'administration pour la présentation des états financiers au 31 août 2019. Une copie des états financiers a été remise aux membres à l'accueil.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Marcil Lavallée – auditeur indépendant pour Unigym Gatineau depuis plusieurs années. Ils ont effectué l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le trésorier explique l'amortissement et la façon dont celle-ci s'applique au Club.

Il termine en mentionnant que le Club connaît un rendement stable et que les activités de fonctionnement présentent un bilan positif, malgré un déficit d'environ 36 000 \$ qui est le résultat d'un ajustement pour les immobilisations corporelles.

Le DG prend la parole pour expliquer les principales fluctuations importantes entre 2019 et 2018. Il invite aussi les membres à consulter attentivement la page 16, celle-ci faisant état de la rentabilité en fonction des différentes programmations offertes par le Club.

Caroline Chouinard demande combien de familles ont profité du Fonds d'aide financière du Club. Le DG confirme qu'une somme 8 275 \$ a été distribuée cette année afin de soutenir plusieurs familles qui éprouvent un besoin financier.

Aucune autre question n'est soulevée par les membres suite à la présentation des états financiers.

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 04](#)

La ratification des états financiers au 31 août 2019 est proposée par Benoit Gosselin et secondée par David Goulet.

Adopté à l'unanimité

9. Présentation des prévisions financières

Le directeur général fait la présentation des prévisions financières pour l'année 2019-2020. L'exercice 2019-20 projette un surplus au niveau des opérations de 25 000 \$, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles. Le projet des Championnats canadiens de gymnastique – Gatineau 2020 figure au budget 2019-2020 avec une projection de 50 000 \$ comme legs financier pour les opérations du Club.

Aucune question n'est soulevée.

10. Ratification des actes posés par les administrateurs

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 05](#)

Il est proposé par Martin Bisson et secondé par Marie-France Jean, que l'assemblée procède avec la ratification des actes posés par les administrateurs en 2018-2019.

Adopté à l'unanimité

11. Ratification des modifications aux règlements généraux

Le DG présente les modifications aux règlements généraux approuvés par le conseil d'administration en 2018-2019. Les modifications sont annexées au cahier du membre.

En 2019, le conseil d'administration a complété une révision exhaustive des règlements généraux – un exercice qui avait débuté en 2017-18. Suite à cette exercice les règlements généraux ont été mis à jour avec des ajustements mineurs et quelques modifications ayant un impact direct sur la gouvernance et l'application des règlements généraux.

Les modifications importantes sont :

Article 5, 6 et 7 – Catégories, Membres Actifs et Membres Affinitaires

Ces articles ont été ajustés afin de refléter une modification aux catégories de membres. La catégorie membre affinitaire a été retirée. Il y a maintenant qu'une seule catégorie de membre pour le Club, à savoir : les Membres.

Article 19 – Composition et durée des fonctions (anciennement l'article 20)

La composition du conseil d'administration a été modifiée : le nombre d'administrateurs passe d'un maximum de 12 à 9. Parmi les 9 administrateurs, il y a 7 membres élus par l'AGA et 2 personnes cooptées par le conseil d'administration.

Article 20 – Élection (anciennement l'article 21)

Le point suivant a été ajouté aux procédures d'élection :

Si, suite aux élections des sièges restent vacants, l'assemblée peut autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet en autant que la majorité votante soit d'accord. Dans ce cas toute personne mise en nomination pour l'élection à un poste d'administrateur doit obligatoirement être présente à l'assemblée.

Veillez noter que la mise à jour 2019 des règlements généraux a également nécessité un ensemble d'ajustements et correctifs mineurs n'ayant aucun impact réel sur la gouvernance et l'application des règlements.

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 06](#)

La ratification des modifications aux règlements généraux est proposée par Geneviève Ginn et secondée par Caroline Chouinard.

Adopté à l'unanimité

12. Nomination du vérificateur

Le conseil d'administration propose de continuer avec la firme comptable Marciel Lavallée.

[AGA 2019 – Unigym Gatineau – 20-11-2019 / 07](#)

La nomination de Marciel Lavallée comme vérificateur pour l'année 2019-20 est proposée par André Couture et secondée par Émilie l'Heureux.

Adopté à l'unanimité.

13. Période de questions

Aucune question additionnelle n'est soulevée par les membres.

14. Nomination du président et du secrétaire d'élection

Cette étape n'est pas requise puisque les élections ne comporteront pas de période de vote. Comme il y a plus de postes vacants que de candidatures. Donc, les gens seront nommés par acclamations et le tout sera inscrit au PV par le secrétaire de l'AGA.

Selon les règlements généraux, s'il y a plus de candidats que de sièges vacants, il y a élection. Par contre, si le nombre de candidats mis en nomination est égal ou inférieur au nombre de sièges vacants, les candidats sont élus par acclamation. C'est le cas cette année, donc tous les candidats seront élus par acclamation.

15. Élection des membres du Conseil d'administration

Les noms des candidats ayant soumis une lettre d'intention pour les 4 postes en élection sont :

- Karine Guyon, administrateur rééligible
- Martin Bisson, administrateur rééligible
- David Goulet, administrateur rééligible
- André Couture, membre en règle

Le nombre de candidats mis en nomination est égal au nombre de sièges vacants, donc tous les candidats sont élus par acclamation.

16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets de discussion étant épuisés, sur la proposition de Caroline Chouinard, appuyée par David Goulet, l'assemblée est levée à 19 :45.

Karine Guyon
Présidente par intérim

David Goulet
Secrétaire